CHRONIQUE LOCALE.

La Chambre de Commerce est opposée au vote de l'amendement sur les taxes.

Les membres de la Chambre de Commerce de la Nouvelle Orléans, après avoir entendu des discours de M. J. Blanc Monroe et Charles Rosen, critiquant le projet d'amendement de la loi sur les taxes, projet actuellement en discussion devant l'Assemblée Générale, ont adopté les résolutions suivantes qui ont été transmises télégraphiquemment aux membres de la délégation néo-Orléanaise à Baton Rouge.

"Résolu, en raison des articles extrêmement draconiens contre la ville et la paroisse d'Orléans, contenus dans le projet présenté par la Commission de Taxation, que la Chambre de Commerce demande aux membres de la délégation de la ville de voter le renvoi du projet jusqu'à la prochaine session de la Législature, ou à défaut de cela de voter contre le projet."

A cette séance de la Chambre de Commerce assistaient plusieurs des hommes d'affaires les plus influents de notre ville, entre autres MM Jos McCloskey, C. H. Ellis, S. Locke Breaux, H. B. Schreiber, E. H. Kohnker, Ernest Jahnke, Sam Blum, etc Le maire Behrman était aussi présent.

En terminant son discours M. Monroe a surpris ses auditeurs en déclarant qu'une des grandes banques de la Nouvelle-Orléans avait déjà décidé de ne plus accepter d'obligations de la Ville, si le nouveau projet de taxes était voté par l'Assemblée Générale. Cette décision est basée sur le fait que les recettes de la ville subiraient une très grande réduction.

M. Monroe a expliqué qu'aux termes du nouveau projet la Nouvelle Orléans serait requise de payer plus de 70 pour cent des taxes d'Etat, alors que maintenant elle ne paye que 40 pour cent.

M. Rosen, qui a pris ensuite la parole, a analysé article par article le nouveau projet de taxation, en démontrant que l'Etat en retirerait tout le bénéfice sans la moindre considération pour les intérêts de la Nouvelle Orléans.

Le maire Behrman a ensuite exposé la part qu'il avait prise dans la controverse engagée au sujet de ce projet de loi. Il a ajouté que la mesure avait été proposée par l'administration à Baton Rouge et qu'il était heureux de voir que les organisations commerciales de la Nouvelle Orléans commençaient à se rendre compte du sérieux de la situation.

Aucun orateur n'ayant pris la parole en faveur du projet, les membres présents ont voté à l'unanimité la résolution ci-dessus.

Une autre résolution rédigée en termes à peu près identiques que la précédente a été votée dans la matinée par les membres de la Chambre des Compensations et envoyée à Baton Rouge.

Mort accidentelle.

On a trouvé hier matin, dans un pied de boue et d'eau sur le bord du Lac traversé par le Louisiana Railway and Navigation le corps d'un nègre, Fred Young, de Baker.

On a supposé tout d'abord que le nègre avait été renversé par un train, mais le jury du coroner a décidé qu'il était tombé ou s'était jeté à l'eau et qu'il avait été suffoqué.

On a trouvé sur lui une montre en or avec les initiales C. W. D et un livre avec le nom de G. W. Daniels, Pass Christian.

Pendant quelque temps on a pensé que Daniels était son nom, mais il a été plus tard reconnu par le coroner Cushman et identifié par sa femme.

Le shérif qui s'occupe de cette affaire croit que le nègre avait volé la montre.

Tentative de Suicide

Hier matin, vers onze heures et demie, Henry White, un homme de couleur âgé de 23 ans, employé comme chauffeur par M. Leonard Krower, a attenté à ses jours en se tirant une balle de revolver dans la tête en sa demeure rue Toledano, près Rempart. Il a été transporté à l'hôpital où sa blessure a été déclarée légère.

Session extraordinaire de l'Assemblée Législative.

Baton Rouge, 22 août.

Lorsque la Chambre s'est réunie aujourd'hui à midi pour voter en dernière lecture l'amendement général à la loi sur les taxes, cent cinq membres étaient présents.

La discussion a immédiatement été reprise où elle avait été interrompue hier.

M. Robert, le premier orateur a parlé en faveur de l'amendement et a recommandé à ses collègues de le voter.

M. Fleury, de Jefferson, a parlé contre. Il a été suivi par M. Jules Dupuy, d'Ibérie, lequel a déclaré que les trois quarts des membres de l'Assemblée ne connaissaient pas ou ne comprenaient pas l'amendement proposé. Il a ajouté que le gouverneur et M. Farrar étaient déterminés à le faire voter par la Chambre, comme ils avaient réussi à le faire adopter par la Commission de taxation.

M. Dupuy a dit encore qu'un grand nombre de membres étaient contre l'amendement, mais "qu'ils manquaient du courage moral pour s'opposer à une mesure de l'administration."

De nombreux membres ont encore parlé pour ou contre l'amendement proposé.

L'Amendement est voté par la Chambre.

Après une courte suspension de séance, la discussion a été reprise cet après-midi, puis finalement la question a été mise aux voix et adoptée par 90 voix contre 14.

Quatre membres de la délégation d'Orléans ont voté contre l'amendement proposé à savoir :

MM. Comiskey, Guibault, Labarre et Nix; deux étaient absents; MM. Gahagan et Jahncke.

Le bill a immédiatement été transféré au Sénat, qui très probablement le votera à une forte majorité.

Funérailles de M. Léon Adams.

Les funérailles de M. Léon Adams, décédé mercredi soir à l'Hôtel Dieu, après une longue maladie, ont eu lieu hier après midi au cimetière St Louis en présence d'un vaste concours de parents et d'amis.

M. Adams est mort à l'âge de 45 ans, au moment où par son travail et son énergie il voyait s'ouvrir devant lui une carrière d'avenir. Il exerçait la profession d'électricien et grâce à ses connaissances étendues dans cette branche s'était rapidement créé une vaste clientèle.

Le défunt était membre d'une des plus anciennes familles créoles de notre ville. Il laisse une veuve et trois enfants.

AGRESSION.

Savior Frigarola, 404 rue Diana, était assis jeudi sur le quai, au pied de la rue Newton, se livrant aux délices de la pêche. Il avait attendu deux heures sans prendre le plus petit poisson, quand tout à coup il sentit tirer sur la ligne. Au moment où il était sur le point de sortir le poisson de l'eau, il reçut sur la tête un coup terrible.

Il a été transporté à l'Hôpital de Charité, et là il a dit à la police qu'il avait été frappé par George Fink, âgé de 21 ans, demeurant au coin des rues River et Homer. Il ignore les motifs de cette agression. La police recherche Fink.

Avis Aux Electeurs.

J'ai posé ma candidature aux fonctions de District Attorney et je sollicite respectueusement votre vote à l'élection primaire qui aura lieu le 3 septembre 1912.

JOSEPH E. GENERELLY.

Pétition pour le changement d'itinéraire des tramways de l'avenue Peters.

Une pétition signée de nombreux habitants des douzième et treizième wards adressée au maire et au Conseil Municipal de la ville, a été remise jeudi à New Orleans Railway and Light Company. Il y est demandé un changement dans la ligne de l'avenue Peters au-dessus de l'avenue Louisiane La pétition est très longue et contient beaucoup de raisons en faveur de ce changement. Les signataires avancent qu'en raison des améliorations faites dans les sections du haut de la ville leurs taxes ont été élevées et qu'en conséquence ils ont droit à un meilleur service de tramways.

Voici le texte de la pétition adressée au maire :

Nous, soussignés habitants au-dessus de l'avenue Louisiane, rues Dryades, Baronne et autres, avons pris à cœur le changement proposé dans la ligne de l'avenue Peters et vous demandons d'accorder aussitôt que possible l'autorisation nécessaire à la compagnie des tramways, étant donné que par la nouvelle route nous arriverons directement à la rue du Canal. Nous y gagnerons du temps à l'aller et au retour sans que les autres soient incommodés par ce changement étant donné que le peu de personnes qui maintenant prennent la ligne de l'avenue Peters peuvent sans inconvénient prendre une correspondance à l'avenue Louisiane.

De plus ce serait un grand avantage pour les employés qui travaillent aux docks, près de Harvey. La compagnie des tramways étant bien disposée, il ne reste qu'aux représentants de la ville de leur faciliter sa tâche.

Les résultats obtenus par ce changement seront tels que nous espérons que vous accorderez à la compagnie l'autorisation si désirée.

Renversé par une automobile.

Wenchell Pelnock, âgé de 9 ans demeurant 1823 rue Terpsichore, a été renversé mercredi soir par une automobile conduite par Grover C. Dunn 1002 rue State.

Il a été lancé sur la chaussée, mais, avant que le chauffeur ait pu sauter de l'automobile, l'enfant s'était relevé et avait pris la fuite. Il a été légèrement blessé. En arrêtant sa machine le chauffeur l'a endommagée pour une valeur de $20.

Chronique judiciaire.

Thomas Bothick, le jeune voleur arrêté dans une maison où il était entré sans chaussures avec l'intention de voler, a été condamné par le juge Chrétien à deux ans de pénitencier.

Joseph Ballard, accusé d'avoir tué Peter Jackson, au pied de l'avenue Jackson, il y a plusieurs semaines, a plaidé coupable d'homicide sans préméditation et a été condamné à 10 ans de travaux forcés.

INCENDIE.

L'entrepôt de la Phillips Paper Company, rue Notre Dame, a pris feu hier matin vers minuit 40, et pendant quelque temps les bâtiments du voisinage ont été en danger. L'entrepôt est la propriété de la Louisville and Nashville Railroad Company, et est employé par une fabrique de vieux papiers.

Les employés de nuit de la Louisville and Nashville Company ont éteint le feu après une heure de travail Les pertes s'élèvent à environ 4.000 dollars.

Autre incendie.

Hier soir, un peu avant huit heures, un feu a pris naissance dans un cottage rue Moss 1518 appartenant à A. M. Zembelli et occupé par Henry Crayon. La bâtisse évaluée à $1,000 a été presqu'entièrement détruite.

La maison voisine occupée par Edward Stewart et Edward Henry a été légèrement avariée.

IVRESSE.

Edward McCulloch, âgé de 65 ans, étant sous l'influence de la boisson est tombé l'avant dernière nuit à l'angle des rues Decatur et St-Philippe et s'est blessé la tête.

Son transport à l'Hôpital a été jugé nécessaire.

Vagabond tué par un employé de train.

Eunice, Lne., 22 août — Wiley Johnson, serre-frein de la ligne Frisco, a tué hier, à Basile, un vagabond inconnu.

Le vagabond avait voyagé dans le train avait été déposé à Basile par le conducteur. Le train s'étant arrêté à la scierie de St. Maurice Lumber Company un mille à l'ouest de Basile pour changer de voie le vagabond le rattrapa. Sortant un couteau de sa poche il se précipita sur Johnson qui saisissant un marteau le frappa avec force sur la tête. Le nègre mourut une heure plus tard.

Johnson a été arrêté et conduit à Ville Platt. Les témoins de la scène ont témoigné en faveur de Johnson.

BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances et Décès

INSCRITS DANS LES DERNIÈRES 24 HEURES.

MARIAGES.

Lee J. Keating à Janet Clark; Edw. M. Richardson à Sadie A. Poge; John Henry Silbernagel à Hélène Hayers; Alex. Bachemin à Katie Reis; Edw. B. Mack à Mary Wells; Edward J. Kilday à Isabelle Dandie.

NAISSANCES.

Mmes Vincenzo Culotta, une fille; Chas. H. Vogt, une fille; Leo Presley, une fille; Théophile Meyers, une fille; H. M. Spilstone, un garçon; Fred King, une fille; A. J. Famularo, un garçon; J. R. Bardes, une fille; Wm. Guffin, un garçon; E. Acquistapace, un garçon, G. Winston, un garçon; Chas. C. Rayborn, un garçon; Walter Starkey, un garçon; Louis Lacour, un garçon; F. G. Roberts une fille; Henry D. Butcher, un garçon.

DECES

Geo Maser, 22 ans, Hôpital Touro; Sarah Seyler, —— 139 S. Rendon; Adeline Labaux, 82 ans, Asile des Incurables; Augustine Hawkins, 45 ans, Hôpital Touro; Leon Adams, 48 ans, Hotel Dieu; Edward Miles, 70 ans, Hopital de Charité; Juanita Toulin, 22 ans, 1890 N. Tonti; Joséphine Smith, 26 ans, 223 N. Genois, Alice Bengert, 20 mois, Hôpital de Charité; Oscar Huber, 24 ans, Lac Pontchartrain; Vichaud Navolder, 60 ans, Lac Pontchartrain; Lawrence Crusta, 58 ans, 214 N. Télémaque; Vve Otto Lesekruz, 67 ans, 729 St-Roch; John McNalis, 55 ans, Hôpital de Charité; Mary Brown, 29 jours Asile de St Vincent de Paul; Moses Frazier, 78 ans, Hôpital de Charité; Sidonie Pierre, 14 ans, 1312 Quartiers.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Emilien Perrin vs L. E. Freret, réclamation de $150 sur des billets.

Society of Louisiana Certified Public Accountants vs The Louisiana State Board of Accountants, injonction.

Whitney Central Trust & Savings Bank vs Salvador Perniciaro, réclamation de $100,42 sur un contrat de pavage.

Mme John Nicol vs N. O. Ry & Lt Co., action en dommages de $1.000.

Mme John Fulton vs N. O. Ry & Lt Co., action en dommages de $2,500.

Francesco Genduca vs Fred Delbel et als, action en recouvrement de $4.000.

Danziger & Tessier vs A. L. Patterson, réclamation de $500.

E. Bornemann & Co. vs N. O. Mobile & Chicago R. R. Co, action en dommages de $6,094,32.

Successions ouvertes :

Henry Jonan, John O. B. Ross, Valentine Wambsgans.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. ADDOMS.

Affaire abandonnée :

Vincent Farr, détournement.

Les autres affaires ont été toutes renvoyées.

Les inscrits maritimes sont revenus de Paris chez eux, un peu penauds,

—Eh bien ! demande un camarade, et cette réception ?Ç'a été chaud ?

Le délégué :

Très chaud. Un four.

VENTE D'ECHANTILLONS

Des échantillons de la valeur de $15,000.00, achetés de quelques-uns des plus grands magasins d'habits et de souliers du pays seront mis en vente au nouveau magasin, No 313 RUE ST-CHARLES, et vendus à 20, 30 et 40 pour cent au dollar. Des vêtements, souliers et chapeaux de ce genre conviennent pour l'automne et la saison d'hiver ; sont à la mode du jour, ouvrage de tailleur, et de ceux qui sont tenus dans les plus beaux magasins de merciers. Nous comptons faire de cette vente l'événement de l'année, les prix côtés étant sans précédent dans l'histoire de la Nouvelle-Orléans. Ces échantillons ont été maniés sans grand soin, et il y en a qui demandent à être repassés. Nous mettrons chaque costume en parfait état avant de le livrer, et vous économiserez de 50 à 60 0[0 sur tout ce que vous achèterez à cette vente. Rappelez-vous l'endroit et le numéro : 313 RUE ST-CHARLES, à trois ilets seulement de la rue du Canal.

MAINTENANT AUX PRIX.

EN VOICI QUELQUES-UNS.

Complets d'Hommes, de ceux qui se vendent partout $7.50 $8.00 et $10.00
Prix de la vente d'échantillon..... **$2 95**

Complets d'Hommes, se vendant à $11 00 en gros et $21.00 au détail
Prix de la vente d'échantillon..... **$7 95**

Complets d'Hommes se vendant partout de $18.00 à $30.00
Prix de la vente d'échantillon..... **$9.95**

Nous en avons un assortiment véritablement tout laine, d'un fini parfait, ouvrage de tailleur, ce qu'il y a de mieux en fait de bonnes marchandises à cette vente. à un seul prix, ni plus ni moins que..... **$10.00**

Si vous avez besoin de pantalons, lisez ceci :

Nous avons de bons pantalons valant $1.50 à 65 sous d'autres valant $7.00 et $8.00 à $2.95. Beaucoup d'autres de différentes valeurs entre ces deux prix et nous pouvons dire que si vous en achetez deux paires quelconques vous les aurez au prix qu'on vous ferait payer ailleurs une seule paire.

N'importe quel chapeau dans la maison....75 sous
Manteaux de Pluie de $5.00 et $5.00 pour....$2.25

SOULIERS ECHANTILLONS.

Souliers échantillons de $2.00 et $3.00, prix spécial....$1.45
Souliers spéciaux de $3.50, prix d'échantillon..... $1.95
Souliers échantillons de $4.00 et $5.00, prix spécial....$2.35
Extra spécial, Pantoufles Japonaises.....19 sous

Sample Clothing Sale

313 RUE ST-CHARLES.

LAUDUMIEY Président et Gérant. S. ADER, Vice-Président
EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.

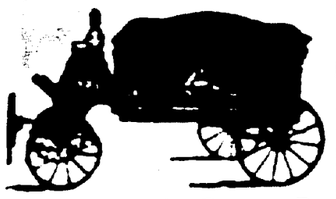

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

1108-1112 Rue Ed Rempart

PHONE { HEMLOCK..... 408

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Messieurs les Sociétaires sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Trimestrielle qui aura lieu le DIMANCHE, 25 août à cinq heures du soir, au siège de la Société, 1818 rue Ste Anne.

ORDRE DU JOUR.

Amendement à l'Article XI des règlements.

Le Vice-Président :
I. AMABILL.

Le Secrétaire.
JULES DE LAAGE.
22 août—4 f

Mandeville, Madisonville et Houltonville

Steamer NEW CAMELIA

Commençant le 2 MAI 1912.

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Louisville et Nashville, à la tête de la rue du Canal.

Tous les jours (excepté les mercredis et dimanches) à l'arrivée du train de 4 h. p. m.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures a. m.

L'eau et le temps le permettant.

EXCURSIONS

30c—MANDEVILLE—30c
75c RIVIERE TCHEFUNCTA—75c

Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Pine land Park, dimanches et mercredis l'arrivée en train de 7.45 h. a. m.

Fret reçu tous les jours la gare du chemin de fer Louisville & Nashville à la tête de la rue Girod.

W. C. COYLE & CIE, Incorporés.
No 327 rue Carondelet.
avril—

Le Meilleur Endroit de Pêche en Louisiane est au "Shell Beach"

Et aux environs de la

Pointe à la Hache

$1.00

ALLER ET RETOUR,

Samedis et Dimanches.

Le train part de la gare de la rue St-Claude et Champs-Elysées.

FRISCO LINES

PETITES ANNONCES.

ON DEMANDE—Deux omnibus français ou allemands pour servir dans restaurant. S'adresser Restaurant Kolb, rue St-Charles. 22 août—3f

MESDAMES—Vous pouvez avoir votre propre commerce, travailler pour d'autres ou établir un revenu à domicile en apprenant l'art de la coiffure, l'ondulation permanente d'Hawaïenne, l'art du manicure, le massage facial l'électrolyse ou la chiropodie. Expérience acquise en quelques semaines. Collège Moler, 516 rue St-Charles. 17 août—6 f

On demande — Des hommes veulent apprendre le meilleur métier au monde, celui de barbier vous pouvez avoir votre propre salon et gagner de gros salaires, quelques semaines suffisent, gagne reçue tout en apprenant. Venez ou écrivez, Collège de Barbier Moler, 516 rue St Charles. 17 août—6 f

JEUNE FRANÇAIS, ajusteur-mécanicien, muni de très bonnes recommandations, cherche une place. Accepterait n'importe quel emploi. S'adresser sous lettre A. B. au Bureau de l'Abeille. 17 août—

Français—Sérieuses références, désire place dans restaurant, bar, club, ou de gérant. Accepterait tout autre emploi. — Albert, Bureau du journal on 1218 rue Canal. 16 août—

A VENDRE—Un très bel ameublement de chambre en bois d'ébène. S'adresser 820 Kerlerec. 28 juil—

BUREAU DE PLACEMENT.

Collections en Tous Genres. Ouvert de 7 à 10 A. M., 6 à 9 P. M. 420 rue Dauphine, 2me

SYLVAIN VIDALAT.

Phone Main 1305.

14 juil—1 an

FRED. F. DUPUY

Constructeur Naval—Mécanicien.

Bayou St-Jean, près Dumaine.

Phone-Main 1952 L.

27 juil—1an

m'en étonne, s'il est vrai, comme tu m'as cessé de l'affirmer, que jamais une expérience tentée par toi n'ait abouti à un insuccès !..

Les yeux du maharajah se levèrent alors sur Hirtah. Et il continua :

—Si des rapports qui viennent de me parvenir sont exacts.... ne ferais-tu pas partie de la bande de cet agitateur abominable qui s'appelle Sandral ? et qui a prêché, partout, le meurtre et l'incendie !.....

Hirtah se tourna, légèrement, vers le vieux Kilat, l'interrogea du regard.....

Aussitôt, la voix du maharajah éclatait, dominatrice :

—C'est moi qui t'interroge !

Mais le vieux Kilat avait répondu par un geste de la tête affirmatif. Et, le jeune fakir, dont tout l'attitude changeait soudain, répliquait avec hauteur, avec ironie:

—De quoi te plaindrais-tu, prince ?.... puisque mon compagnon vient de me donner l'autorisation de parler enfin !.... Tu tiens donc tant que cela à savoir si j'ai été des disciples de Sandral ?.... Je crois, en effet, avoir été sinon son meilleur, du moins son plus fidèle disciple... Car !.... s'écria-t-il avec un magnifique geste de révolte: Sandral, c'est moi!

La stupéfaction.... presque nuancée d'effroi du maharajah, ne dura qu'une seconde : et sa main s'étendait vers le bouton d'une sonnerie placé sur la table.

Un petit geste de Sandral l'arrêtait :

—Ce n'est pas la peine, ô prince d'appeler ici les gardes armés jusqu'aux dents, que tu caches derrière cette pièce..... Tu n'as.... jusqu'à nouvel ordre du moins.... rien à redouter de moi ! — tandis que tu as tout à gagner à ce que nous nous expliquions loyalement !

—Quelle loyauté puis-je attendre de toi, misérable, qui m'as si indignement trompé, qui as osé d'une telle supercherie pour arriver jusqu'à moi !

—O prince ! prononça alors le vieux fakir d'une voix réellement impressionnante : si les maîtres de ce monde ne connaissent pas toujours la vérité, c'est parce qu'ils ne la laissent pas arriver jusqu'à eux ! Nous avons franchi des milliers de lieues.... nous nous sommes exposés à la mort.... où ce qui est pire, à un emprisonnement perpétuel..... nous avons accompli des prodiges.... simplement pour nous trouver en face de toi pendant quelques instants.... Et tu voudrais déjà te délivrer de nous !.. Pourtant, comme vient de te le dire Sandral tu n'as rien à redouter.... et si tu veux écouter la sagesse d'un vieillard pour qui la mort serait une délivrance. Ne t'occupe de tes gardes que pour les éloigner : car, en vérité, il vaut mieux qu'ils ne soient pas tentés d'écouter aux portes.... Tu me remercieras de mon conseil, quand tu connaîtras ce que nous avons à te dire.... D'ailleurs !.... faisait le vieux fakir dont les deux mains montraient sa presque nudité et celle de son compagnon : ne sommes-nous pas absolument désarmés, nous ?

Sahadjah eut bien une prière muette, pour empêcher son époux d'être trop magnanime. Mais celui ci, après avoir longuement examiné les deux hommes, puis consulté Matjari du regard, faisait signe à celui-ci, qui alla vers une porte, l'ouvrit.... et donna les ordres nécessaires.

On put percevoir un bruissement très doux de pas qui s'éloignaient, avec à peine un cliquetis d'armes....

—Bien, dit le vieux fakir: nous sommes seuls maintenant.... quoiqu'il nous répugne de parler devant cette étrangère !.. Mais tu lui as manifesté une telle confiance en la faisant ta femme, sinon ta femme légitime, du moins ta compagne respectée, surtout en Europe.... et nous la sentons si pleine de défiance à notre égard que nous parlerons devant elle.... Lui, en tout cas ! dit-il en montrant Sandral. Et quand ton épouse aura écouté Sandral, elle sera plutôt de nos amies : car je sais que ses avis ont toujours été sages : elle reconnaîtra la sagesse des nôtres.

Et maintenant, Sandral, parle!

Le visage de Sandral manifesta, durant quelques instants, une atroce férocité.... Mais ayant semblé faire un grand effort sur lui même, il s'exprimait de façon très courtoise :

—Nous te devons d'abord, ô prince, l'explication des moyens par lesquels nous sommes ici....

—J'ai déjà deviné !

A peine ironique, Hirtah riposta :

—Tu as fait si minutieusement dresser le procès verbal d'une supercherie, comme tu dis !.... Il faut bien que tu connaisses les détails de la vérité, au cas où tu voudrais la proclamer aussi, aux yeux du monde scientifique !

—Fais vite !...

—J'étais proscrit pour avoir simplement désiré en mon pays ce qui semble si naturel aux Anglais dans le leur : la liberté, l'indépendance de ma race !....

—Ce n'est pas par l'assassinat, par les bombes, par l'incendie, par des abominations qui frappent des innocents, que l'on peut défendre honorablement une cause !

—Je ne crois pas que les Anglais aient jamais hésité à tuer, à brûler..... à supprimer des milliers d'existences pour assurer leur puissance en notre pays ! .... Je leur faisais la guerre, comme ils nous l'ont faite !

—Je pourrais.... je devrais vous livrer tous les deux, immédiatement, à la justice, comme les plus cruels des assassins !

—On ne commet pas d'assassinat, quand on tue dans un but politique !... Il n'est pas de pays qui ait respecté davantage les proscrits politiques que l'Angleterre.... et si tu osais toucher à un de nos cheveux, en ce pays de France, où l'on aime vraiment la liberté, tu aurais toute cette nation contre toi !.... Ce n'est donc pas en ta maison que nous courons quelque danger: nous n'en courons même pas de ta part, ou de celle de tes serviteurs: car, en France, nous avons tous les droits des Français !.... Si tu osais nous supprimer, mon compagnon et moi, comme j'en ai la pensée dans ton regard, tu en serais responsable, très vulgairement, comme un simple citoyen français devant la justice française !.... Tu peux être en notre pays un illustre souverain, à qui tout est permis.... là, dans l'Inde, je puis être moins qu'un chien en face de toi.... Ici nous sommes tous des citoyens égaux de l'humanité ! .... Je te défie bien, toi qui affectes d'être un prince essentiellement moderne, de penser autrement que moi !....

Le vieux fakir intervint alors.

—Il faut que tu saches, ô grand souverain que je ne m'appelle pas Kilat.... mais Tahk !.... Tahk ! le solitaire de Zend Avesta !.... que l'on considère bien à tort comme un sage entre les sages... et qui n'est qu'un chien entre les chiens..... Mais le plus humble chien peut mordre..... et sa morsure est empoisonnée !... si son maître le frappe !

—Moi, dit fort tranquillement Sandral, dont le regard semblait pénétrer jusqu'à l'âme du prince : moi.... je t'avais condamné à mort !..... Tu dois la vie à Tahk, qui au grand conseil de Zend Avesta, me fit renoncer ... momentanément.... à mon projet !

—Et, pourquoi, dit le maharajah parfaitement calme, m'avais-tu condamné à mort ?

—Parce que tu es l'ami des Anglais.... parce que, entre nous et notre indépendance, que nous recouvrerons bien un jour, vous vous dressez toujours, vous autres, les princes !.... qui devriez être nos soutiens naturels .... et qui vous souciez bien de nous, de nos misères ! pourvu que vous puissiez jouir en paix de vos palais, de vos richesses ?

—Insensé ! fit le maharajah en haussant à peine les épaules; insensé !.... qui ne t'es pas rendu compte à quel point je suis entièrement à mon pays, à mes sujets, que je considère tous comme des enfants !.... Insensé, qui as cru résoudre par la violence, le meurtre, le problème le plus effroyable qui se soit dressé devant l'humanité !.... Insensé qui se figure qu'un prince hindou peut ne pas aimer son pays avant tout !.... Tu avais donc rêvé cela : de faire un exemple, par ma mort ?.....

Sans hésiter, Sandral répondit :

—Oui !.... Et sans lui, répéta-t-il, en montrant Tahk : ce serait déjà fait !.... et c'eût été sans doute le signal d'un soulèvement général.

—Insensé !.... et le signal aussi d'une répression épouvantable, qui aurait peut-être retardé de quelques siècles cette heure de la délivrance.... à laquelle achevait-il du bout des lèvres, nous parviendrons peut-être avec une bien autre sûreté, par la diplomatie.... la prudence.... le mouvement lent, mais bien autrement efficace, des esprits..... Mais.... s'écriait-il avec un superbe redressement de son buste: je crois que j'allais me laisser aller à discuter avec un rebelle, un assassin !....

Le vieux Tahk s'avança un peu vers le maharajah et, de cette voix qui l'impressionnait si profondément :

—Tu entends être un souverain moderne, ô maharajah de Kwant !.... Tu viens chercher tes exemples en Europe.... n'est-tu même pas allé aussi aux Etats-Unis ?.... Et que ce soit des présidents élus qui soient à la tête du pouvoir, ou des rois descendant des plus antiques races, est-ce que, partout, les peuples ne font pas connaître leur volonté ?.... Cela suit-il à l'ordre général du monde ? ...

—Parle donc, toi ! lui dit le maharajah; tu te prétends un sage ?.... presque un saint !....

A continuer